

Élaboration de la politique nationale du conseil agricole: Les cadres du département du développement rural outillés!

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 27 MARS 2023

1314

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Conférence sur l'entrepreneuriat

Le Président de la Transition invite les maliens à plus de solidarité



Crise économie : Le FMI salut la capacité de résilience de l'économie malienne



Recours pour annulation du statut de la magistrature : La Cour suprême débout le SYLIMA



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

26 Fev.
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

147

Nouveaux cas confirmés

01

Nouveaux guéris

06

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

744 931 Vaccinations incomplètes

3 446 540 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33 107

Guéris

32 274

Décès

743

dont 13 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.17



P.24



/ Une /



Commémoration du 26 mars : Le Président de la Transition invite les maliens à plus de solidarité

P.5

/ Brèves /



26 mars 1991 – 26 mars 2023 : Le président de la transition rend hommage aux martyrs

P.11

Niger : 79 « terroristes » près du Mali

P.11

Mali-Côte d'Ivoire : La valeur des échanges commerciaux s'élève à plus de 1,4 milliard de dollars

P.11

Complot et atteinte à la souveraineté : Le parti PSDA vers une dissolution ?

P.12

Gaz butane : Montée en flèche des prix

P.12

/ Actualité /



Recours pour annulation du statut de la magistrature : La Cour suprême déboute le SYLIMA

P.14

Crise économie : Le FMI salut la capacité de résilience de l'économie malienne

P.15

Élaboration de la politique nationale du conseil agricole : Les cadres du département du développement rural outillés !

P.17

Application NGSM-SGSS : Une innovation au service de l'école malienne

P.18

5e CA l'Institut Zayed : De résultats satisfaisants enregistrés !

P.19

Mali : La famille d'un otage sud-africain appelle à sa libération

P.20

Commémoration de la Journée internationale des Droits des Femmes à Bamako :

Le partage d'expériences au cœur de l'évènement

P.21

/ Politique /



Mise en œuvre de l'Accord pour la paix au Mali : La Médiation internationale s'inquiète de l'impasse !

P.24

Contribution : Au Mali, la Transition jette la manche après la cognée

P.25

32 ans de démocratie : Acquis et perspectives

P.26

Après moussa Traoré : Faut-il craindre un retour à la dictature ?

P.28

/ Culture & société /



Métier de serveur : Un job précaire avec ses nombreuses contraintes

P.29

/ International /



Au Niger : L'armée affirme avoir tué 79 terroristes près du Mali

P.30

Diplomatie : « Macron et Tebboune tournent la page de la crise diplomatique »

P.31

/ Sport /



Éliminatoire CAN 2023 : Le Mali a un pas de la qualification !

P.32

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



Pour Femme / For Women

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable oders.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com



Commémoration du 26 mars

Le Président de la Transition invite les maliens à plus de solidarité

Le 26 mars est une date historique dans la vie du Mali. En 1991, les acteurs politiques et de la société ont engagé une lutte acharnée pour l'instauration du pluralisme politique. Beaucoup de nos compatriotes y ont perdu la vie au cours de cette lutte. Pour saluer la mémoire de ceux qui ont perdu la vie pour l'avènement de la démocratie, le Mali commémore chaque année cette date. La tradition a été respectée, le dimanche 26 mars 2023, par le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goita, en déposant une gerbe de fleurs au pied du monument des Martyrs de la révolution de 1991.

Cette cérémonie sobre s'est déroulée en présence du Premier ministre, Dr Choquel Kokalla Maiga, du Président du Conseil national de Transition, Malick Diaw, du Ministre d'État, ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Porte-

parole du Gouvernement, le Colonel Abdoulaye Maiga, des membres du Gouvernement et des Corps constitués. Ce moment plein d'émotions a été mis à profit par le Président de la Transition pour saluer la résilience du peuple malien.

Trois décennies après, l'heure du bilan du parcours démocratique a sonné. Au cours de cette période de vie démocratique, le Mali a enregistré trois coups d'État. Le Président de la Transition a déposé une gerbe de fleurs au pied du monument des Mar-



tyrs de la révolution de 1991. Ces 32 ans de démocratie ont été marqués par d'énormes difficultés. C'est pourquoi le peuple malien a souhaité des réformes politiques et institutionnelles, lors des Assises nationales de la refondation. Aujourd'hui, le Mali est en chantier.

Le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goita a rendu un vibrant hommage à tous ceux qui ont perdu la vie pendant la période de l'avènement de la démocratie. Pour lui, ce 32^e anniversaire intervient dans un contexte marqué par la refondation de notre État, notamment le vote de la nouvelle loi électorale, l'organisation du territoire, la mise en place de l'Au-

torité indépendante de gestion des élections (AIGE), la présentation du nouveau projet de constitution aux autorités et légitimités traditionnelles et aussi aux forces vives de la Nation.

Très engagé et déterminé pour la refondation de notre pays, le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goita a laissé entrevoir qu'il appartient au peuple souverain du Mali de donner une nouvelle orientation qualitative à notre démocratie à travers le référendum qui sera très bientôt organisé.

Il a, également, saisi l'occasion pour saluer la résilience du peuple malien. Un sacrifice qui a non seulement permis la montée en puis-

sance des forces armées maliennes, mais aussi la réalisation de certaines réformes. En véritable chef d'orchestre, il s'est incliné devant la mémoire des victimes du terrorisme. Pour conclure, le Chef de l'Etat, le Colonel Assimi Goita a formulé des bénédictions pour tous les Maliens en ce mois béni de ramadan. Enfin, il a invité les Maliens à plus de cohésion et de solidarité. Il a terminé son allocution en formulant des vœux pour le bon déroulement du mois de ramadan.

■ Ibrahim Sanogo

malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

■ Amy Sarr Fall



Une pensée très affectueuse pour notre grande sœur, notre chère Coumba Gawlo l'Officiel que nous aimons surnommer la Diva à la Voix d'Or. Après un long séjour à l'extérieur, elle nous revient enfin et nous sommes heureux de la revoir parmi nous. En la revoyant récemment et en l'écouter revenir sur cette période qu'elle a vécue, j'ai été fortement admirative de sa foi et de sa combativité. Je voudrais formuler pour cette grande dame si inspirante mes vœux pour un prompt rétablissement afin qu'elle retrouve toute son énergie et continue à faire rayonner notre culture à travers le monde. Durant sa riche carrière ponctuée par d'innombrables distinctions, elle a su se démarquer par son talent unique. Que le bon Dieu veille sur toi notre Diva



■ Issa Kaba



A'SALFO

« En 1997, nous sommes invités pour une tournée d'une marque de cigarette au stade municipal de Man, on n'avait pas encore sorti 1ER GAOU. A 2h du matin, on frappe à la porte de ma chambre d'hôtel, quand je me réveille, je demande si il y a un problème et on me dit oui. En fait, il y avait un artiste dans le même hôtel que nous qui à l'époque vendait plus que nous dont le climatiseur était en panne donc on me demande d'aller dans sa chambre et lui prendra la mienne vu que chez moi, le climatiseur marchait normalement, chose que j'ai accepté et j'ai pris mon petit sac d'anoumabo, je suis sorti pour aller dans l'autre chambre pour me coucher.

J'ai dit au fond de moi que ce que, je viens de vivre, ça m'emmène soit à baisser les bras soit à continuer mais pas pour qu'un jour on déplace quelqu'un pour que je prenne sa place.

Juste pour vous dire que tous les facteurs négatifs de la vie ne doivent pas forcément agir sur vos projets ou votre avenir, ça doit être un élément qui donne de la force, qui motive »



■ Mediatik TV



L'ange des Maliens Batouly Niane offre 20 litres d'huiles, un sac de sucre et un sac de riz à Mariam Tangara plus une enveloppe pour passer un bon mois de ramadan dans la joie.

Le sourire de Mariam montre sa joie et sa reconnaissance envers la femme au bon cœur Batouly Niane



■ Kassim Traoré



L'entraîneur de la Gambie: "C'est un Stade et une pelouse de haut niveau"

Cette satisfaction de l'entraîneur Gambien traduit la qualité du Stade du 26 Mars. Cela est possible parce que l'entreprise qui a fait la rénovation du 26 Mars a engagé 10 techniciens Tunisiens au Mali depuis plus d'un an. Cela fait un an que les travaux de rénovation sont finis, mais l'entreprise a jugé nécessaire de faire cet accompagnement pour son image. C'est pour cela que le Stade est bien entretenu et toujours en bon état surtout sa pelouse.
Apprenti Informateur



■ pro Ras Bath et C.D.R



Une visite au Guide Bath

Ce dimanche 26 Mars 2023, en vu de s'imprégner des nouvelles de leur guide, des membres du CDR ont rendu visite à Ras Bath en prison. Ils étaient très heureux de retrouver leur guide en pleine forme avec un moral d'acier et qui leur a prodigué de sage conseils comme d'habitude.



■ Maque Modibo Diaby



ASSALAM bonramadam 1444 ce 3ejour 25mars 2023 diaby journaliste a la lecture coranique en

Mauritanie ce samedi de 8h 16h 124pays .que dieu stabilise le mali souverain depuis 1960 sous feu modibo keita .que le bon dieu aide les pauvres a traversé ce moment dur vie chère sous les colonels du 2e coup d'état au Mali .demain 26mars 2023 anniversaire de la boucherie de l'udpm mpr de feu MOUSSA traore pardonne mais pas oublier le PM choquel et assimi voulait ils m'être le fameux 14janvier22 a la place du 26mars sacre1991 wassalam



■ Mamadou Ismaila KONATE



Y'a t-il eu ou non eu des Constitutions dans les sociétés africaines d'avant colonisation ? Et la Démocratie ? Quelles sont les valeurs africaines démocratiques ? Fixez un rappel pour mon prochain Espace !

■ Nouhoum Koné



La déclaration touchante d'Alphonso Davies sur son métier de footballeur :

« La vie de footballeur professionnel est formidable, sans aucun doute. Pour se détendre et profiter de la vie. Mais après l'entraînement, il n'y a rien à faire. Pour moi, puisque je n'ai pas de famille et que ma petite amie ne vit pas avec moi, je suis seul. J'ai probablement cinq amis. Je suis un perdant populaire. C'est un peu inquiétant de ne pas avoir quelque chose à faire et surtout quand tous vos amis ont un travail. Je suis dans la solitude permanente. »



■ **Wassim Nasr**



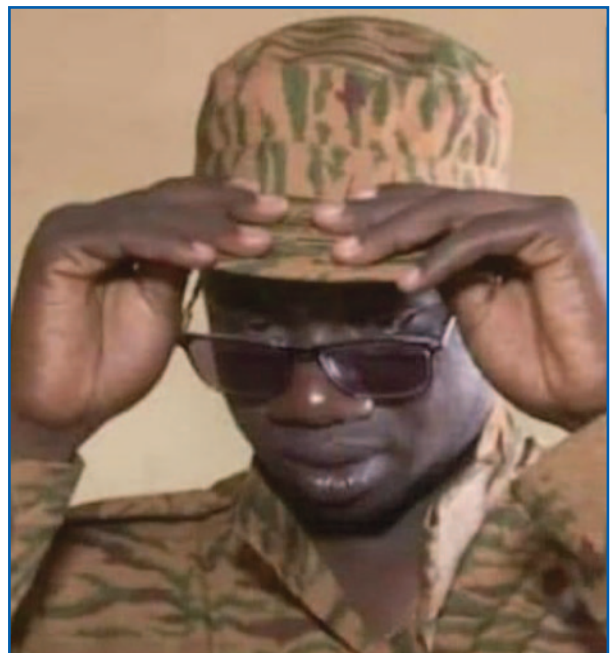
S'il y a 2 photos pour illustrer les premiers pas de l'EI en #Afrique c'est celles là, Turki al-Binaali à #Syrie fin 2013 sur les lieux de mort de #Kadhafi & la grande conférence tenue moins de 3 and plus tard au centre #Ougadougou construit par Kadhafi
<https://orientxxi.info/magazine/comment-le-continent-africain-est-devenu-l-epicentre-de-l-activite-djihadiste,6311>



■ **Larmes des pauvres**



#Burkina #Centre_Nord le capitaine Ibrahim Traoré déserteur du front au profit de la climatisation s'est fait remplacer par un leader de la société civile qui avait interpellé l'État à s'assumer face à l'insécurité grandissante dans les alentours de #Kaya.



Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 44 2223 / Email: ampikile@gmail.com
 Site: www.malikile.com



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, les cotisations que vous versez à l'INPS servent à payer les prestations aux quelles ont droit vos travailleurs.

20 70 51 75 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, assurez les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité au travail en dotant votre personnel de moyens adéquats de protection individuels et collectifs.

20 70 51 71 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.

20 70 51 73 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.

20 70 51 74 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali

**26 mars 1991 – 26 mars 2023 :
Le président de la transition rend
hommage aux martyrs**



Place des martyrs ce 26 mars 2023 le colonel Assimi Goïta président de la transition a déposé une gerbe de fleurs au monument dédié aux martyrs de la démocratie.

Au-delà de la symbolique traditionnelle le Président de la Transition place ce 32e Anniversaire sous le signe de la Refondation. Le Colonel rappelle la promulgation de la loi électorale, l'installation de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE) la présentation du projet de constitution aux leaders acteurs et légitimités...Il appartient maintenant aux citoyens de donner une nouvelle orientation positive à notre démocratie à travers le référendum qui sera organisé très prochainement a souligné le Président de la Transition. Le Colonel Assimi Goïta avait à ses côtés le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga, le Président du CNT le Colonel Malick DIAW et plusieurs autres personnalités.

CCRP/Primature

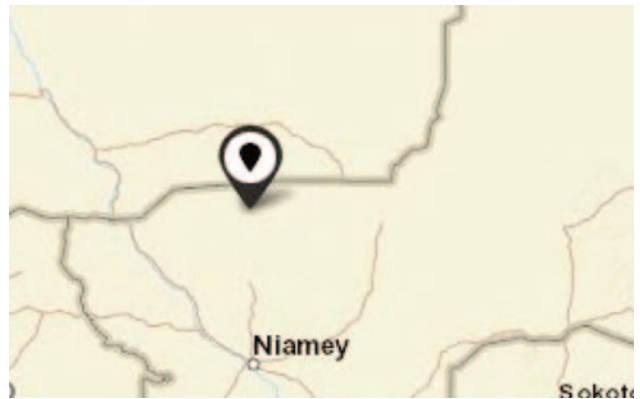
**Mali-Côte d'Ivoire : La valeur des
échanges commerciaux s'élève à plus
de 1,4 milliard de dollars**



**soit une hausse de 45% par rapport à 2021, selon l'agence de
presse malienne (AMAP)**

Les échanges commerciaux entre la côte d'ivoire et le Mali, se sont élevés à 913,4 milliards de FCFA (1,4 milliard de dollars), en 2022, soit une hausse de 45% par rapport à 2021.

Niger : 79 « terroristes » près du Mali



**L'armée nigérienne informe l'opinion avoir neutralisé 79 « ter-
roristes », la semaine dernière, dans une opération de ratis-
sage dans l'ouest du Niger et près de son voisin Mali.**

L'opération de ratisage a été menée après l'attaque du 10 mars 2023 contre des éléments de l'opération antijihadiste nigérienne Almahaou et l'assassinat d'au moins 17 militaires nigériens en février, dans la zone de Tiloa, située dans le département de Banibangou, frontalier du Mali, selon le ministère de la Défense nigérien.

En plus de la neutralisation des assaillants, une centaine de leurs motos et moyens de communication ont été détruits lors de l'opération. Des armes et des munitions ont été aussi récupérées par l'armée nigérienne.

Par Wakat Séra

C'est ce qui a été rapporté par l'agence de presse malienne (AMAP), samedi, citant le chef de la délégation ivoirienne, Abdoulaye Kouyaté, lors de l'ouverture, à Bamako, des travaux des experts, prélude à la tenue de la 4e session de la grande commission mixte de coopération.

Selon la même source, le Mali est le premier client mondial de la Côte d'Ivoire, mais aussi l'un des plus gros fournisseurs d'Abidjan au niveau mondial. Kouyaté a, lors de cette occasion, appelé les deux parties à renforcer leurs liens commerciaux notamment à travers l'éradication de toute entrave à l'implantation des activités dans les milieux d'affaires nationaux entre les deux pays et de faciliter l'accès mutuel à leur marché respectif.

"Il nous faudra. Également envisager de nouveaux axes stratégiques en vue de renforcer notre coopération et insuffler une nouvelle dynamique aux relations entre nos deux pays...cette relation se veut forte et durable pour faire face aux nombreux défis de l'heure que sont l'insécurité à nos frontières, la lutte contre la pauvreté, l'autosuffisance alimentaire..." rapporte l'agence malienne citant Kouyaté.

Cette session de la grande commission mixte de coopération entre les deux pays, intervient, trois mois après le dénouement de l'affaire des 49 militaires ivoiriens arrêtés, jugés et condamnés au Mali, avant d'être graciés par le colonel Assimi Goïta.

A noter que la grande commission mixte de coopération entre le Mali et la Côte d'Ivoire a été lancée à Abidjan en 1977. Elle se tient tous les deux ans et vise à faire le point sur la coopération bilatérale.

Source : <https://www.aa.com.tr/fr>

Complot et atteinte à la souveraineté : Le parti PSDA vers une dissolution ?



Le parti social-démocrate africain (PSDA), accusé de complot contre l'état et atteinte à la souveraineté nationale est assigné devant le tribunal de la commune ii aux fins de dissolution. Après une première comparution devant le tribunal le mercredi 22 mars 2023, l'affaire a été renvoyée au 5 avril prochain pour réplique de la partie en défense à savoir, le PSDA.

Le ministère de l'Administration territoriale, à travers la direction générale du contentieux de l'Etat accuse le PSDA d'avoir comploté contre l'Etat malien et porté atteinte à l'ordre public et à la souveraineté de l'Etat. Pour ce faire, selon le ministère dans ses écrits, le président du parti PSDA, Ismail Sacko a tenu des propos insultants à l'endroit des autorités de la Transition et du Premier ministre par intérim lors d'une interview sur RFI le 30 octobre 2022.

Dans son interview, M. Sacko aurait qualifié le Premier ministre par intérim de pleurnichard, et dit : "Nous avons un gouvernement et un Premier ministre, ingrats, imbus...", avant de juger le Mali d'avoir été incapable de produire des preuves sur ses accusations contre la France et d'inviter ce dernier à prendre des exemples sur le Niger et de collaborer avec le Niger dans la lutte contre le terrorisme.

Ces propos du président du PSDA, sur RFI et dans la presse écrite ont été qualifiés par le ministère de l'Administration territoriale de complot contre l'Etat, de complicité avec des puissances étrangères contre le Mali et d'atteinte à la souveraineté nationale. Et il demande à la justice malienne de dissoudre le parti en vertu des articles 45 et 48 de la charte des partis politique au Mali du 18 août 2005. Et cela vu que les propos n'ont pas été condamnés par le bureau politique du PSDA.

Le mercredi les deux parties, PSDA et l'Etat ont comparu devant le tribunal. Le dossier a été renvoyé pour le 5 avril en attendant la réplique du PSDA aux accusations arguments du ministère de l'Administration territoriale représenté par le Contentieux de l'Etat.

Koureichy Cissé / Source : Mali Tribune

Gaz butane : Montée en flèche des prix



La structure de prix du gaz butane a changé à compter du 20 mars dernier. Les prix ont connu un bond considérable.

L'arrêté n°2023-0277/MEF-SG du 20 mars 2023 déterminant les valeurs en douane des produits pétroliers fixe la structure des prix du gaz butane pour le mois de mars. Une mesure prise à deux jours du ramadan, mois de grandes dépenses pour tous les ménages dans un contexte économique difficile et de flambée générale des prix. A peine mise en application, les nouveaux prix font jaser les consommateurs qui avaient du mal à supporter les anciens tarifs.

Au vue de la nouvelle structuration des prix du gaz, les prix fixés sont jugés exorbitants. Les bouteilles de 2,75 kg et 6 kg qui sont les plus utilisées au Mali passent de 2950 F et 6440 F à 3710 F et 8090 F. Les nouveaux prix des bonbonnes de 12,5 kg et celle de 32 kg sont respectivement de 16 855 F CFA et 43 150 F CFA. Certains revendeurs peuvent y ajouter 700 à 1000 F CFA pour faire face aux frais de transport et leurs marges bénéficiaires. Ces prix officiels n'empêchent pas outre mesure la spéculation qui gangrène le secteur gazier au Mali.

En plus des usagers qui ont mal accueilli la nouvelle, certains professionnels du gaz sont restés sans mots. Pour un d'entre eux, "c'est du sabotage de leurs activités". Un autre craint de mettre la clé sous la porte tant leur secteur est de plus en plus menacé par la mévente. Selon lui, "à cause de la montée vertigineuse des prix de ce produit, des usagers ont tendance à s'en détourner. Ils font recours au charbon de bois et au bois de chauffe dont les prix montent à leur tour depuis un certain temps".

Abdrahamane Dicko / Source : Mali Tribune





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quelles sont les relations de collaboration entre l'OCLEI et les autres structures ?

Le décret n°2015-0719/P-RM du 9 novembre 2015 portant organisation et modalités de fonctionnement de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite, en son chapitre IV, articles 25, 26, 27, 28, 29 et 30, définit les relations de l'OCLEI avec les structures de contrôle et autres acteurs.

Article 25 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite reçoit, à sa demande, tous les rapports d'activités et d'audits des structures de contrôle et de supervision, et toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les officiers de police judiciaire, nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Article 26 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut également demander aux administrations, institutions et organismes publics ou privés ou à toute personne physique ou morale de lui communiquer tout document ou information qu'il juge utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

Article 27 : Les autres structures saisies sont tenues de déférer à toutes les injonctions ou instructions émanant de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite dans le cadre de

la prévention et de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 28 : Tout refus délibéré de communiquer ou de mettre à disposition les éléments d'informations ou les documents requis constitue une infraction d'entrave à la justice.

Article 29 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut demander aux structures de contrôle, de détection ou de répression, des audits ou enquêtes dans leurs secteurs d'activités.

Article 30 : Il peut procéder ou faire procéder, auprès de toutes personnes ou structures, publiques ou privées, à des opérations d'investigations pour les faits susceptibles de constituer un acte d'enrichissement illicite.

Recours pour annulation du statut de la magistrature : La Cour suprême déboute le SYLIMA

Dans son arrêt rendu le jeudi 23 mars 2023, la Section administrative de la Cour suprême a rejeté le recours du Syndicat Libre de la Magistrature (SYLL.MA) en annulation initiée contre l'Ordonnance n°2022-020/PT-RM du 29 décembre 2022 portant modification de la loi n°02-054 du 16 décembre 2002, modifiée, portant statut de la magistrature. Un début de contradiction entre l'institution et la corporation.

La Cour suprême toujours droit dans ses bottes. Ainsi elle a commencé ainsi elle va terminer. Elle n'a pas par quatre chemins pour rendre son arrêt le jeudi 23 mars 2023, sur le recours en annulation initié par le SYLIMA de l'Ordonnance portant modification de la loi n°02-054.

En effet, dans un communiqué, le Syndicat Libre de la Magistrature (SYLL.MA) a informé les magistrats ainsi que l'opinion publique que la Cour suprême du Mali, prise en sa Section administrative, a rendu son arrêt le jeudi 23 mars 2023, sur le recours en annulation initié par le SYLIMA contre l'Ordonnance n°2022-020/PT-RM du 29 décembre 2022 portant mo-

dification de la loi n°02-054 du 16 décembre 2002, modifiée, portant statut de la magistrature. Selon ledit communiqué, « **sans surprise, le SYLIMA a été débouté de son action par la juridiction suprême, juge et partie dans l'affaire.** »

« **Pour rappel, le SYLIMA a, par requête en date du 03 janvier 2023, demandé le sur-sis à exécution et l'annulation de l'ordonnance sus-spécifiée prise par le gouvernement de la Transition du Mali en totale violation des principes constitutionnels d'égalité et d'indépendance du pouvoir judiciaire** », indique le communiqué. Selon le SYLIMA, la Cour suprême, plus haute

instance juridictionnelle du pays, aura ainsi mis trois (3) mois environ pour juger une procédure en référé, matière se caractérisant fondamentalement par l'urgence.

Cependant, prenant à témoin l'opinion, le SYLIMA a laissé entendre : « **Ceux qui ont scellé cet arrêt famélique de leur nom et de leur signature en porteront la totale et entière responsabilité face à l'opinion et surtout face à l'histoire collective qui enregistre tous les faits et événements de la Patrie** ».

Pour les magistrats, la Cour, en entamant une telle aventure n'a pensé ni à la République ni au peuple. « **La Cour croit s'être ainsi sauvée. Elle n'aura cependant pensé ni à la République ni surtout au Peuple au nom duquel elle rend ses arrêts** », précise le communiqué.

Par ailleurs, le SYLIMA se réservant le droit de saisir la Cour de justice de la CEDEAO pour le rétablissement du traitement égalitaire de tous par la République du Mali. C'est ainsi que ce syndicat invite les uns et les autres à se remémorer l'histoire récente de notre pays pour se convaincre que la République et l'objectivité survivent toujours aux hommes.

■ Binadjon Dumbia



Crise économie : Le FMI salut la capacité de résilience de l'économie malienne

Une équipe du Fonds monétaire international (FMI), dirigée par Mme Wenjie Chen, a mené des entretiens virtuels sur les consultations de 2023 au titre de l'article IV avec le Mali du 6 au 17 mars 2023. La mission a eu des échanges constructifs avec divers homologues, y compris le gouvernement et le secteur privé, sur les perspectives et les risques économiques, les progrès en matière de réforme, les défis et politiques économiques. À l'issue de cette visite, Mme Chen s'est dite satisfaite.



« L'économie malienne a subi de multiples chocs depuis 2020. Elle a cependant relativement bien résisté, avec une croissance économique supérieure à 3 % en 2021 et à 3,7 % en 2022. Le pays est toujours confronté à de graves problèmes de sécurité avec une incidence directe sur l'insécurité alimentaire », note le communiqué.

Le déficit budgétaire de l'État, qui se situe juste en dessous de 5 % du PIB en 2022, reflète une augmentation rapide des dépenses de sécurité, des salaires de la fonction publique et de la facture des intérêts. Conjointement, ces postes consomment près de 80 %

des recettes budgétaires et risquent d'évincer les dépenses favorables à la croissance, notamment dans les domaines de la protection sociale et des investissements. L'absence d'appui budgétaire extérieur, conjuguée au durcissement des conditions de financement dû au resserrement de la politique monétaire mondiale, a entraîné une augmentation du coût du financement. Les sources de financement, quant à elles, s'amenuisent.

« Les perspectives à court terme restent positives, mais sujettes à des risques baissiers considérables. La croissance du PIB réel devrait remonter à plus de 5 % en 2023 et 2024 grâce à une robuste pro-

duction agricole et aurifère. Cette prévision repose sur la tenue d'élections en 2024, qui devrait permettre de mobiliser à nouveau des appuis budgétaires extérieurs et attirer les investissements étrangers. Toutefois, les risques sont plutôt défavorables et comprennent une détérioration de la situation en matière de sécurité, des retards potentiels dans les élections, la volatilité des prix internationaux des matières premières, le resserrement des conditions financières mondiales et les risques liés au climat ».

Fragilité des conditions de financement

« Parallèlement, les réserves budgétaires et extérieures ont diminué, fragilisant le Mali face à une nouvelle détérioration des conditions de financement. Il y a eu un durcissement des modalités de refinancement bancaire de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et de faibles taux de souscription pour les émissions de dette régionale du gouvernement malien fin 2022 et au cours des premiers mois de 2023, par exemple », souligne Mme Wenjie Chen.

Par conséquent, réduire le déficit budgétaire à court terme et se rapprocher du plafond de 3 % fixé par l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) revêtent une plus grande urgence. Un objectif majeur est d'améliorer la mobilisation des recettes intérieures. Les mesures essentielles à court terme seront l'élimination de diverses exonérations fiscales et l'expansion de la fiscalité numérique. Sur le plan des dépenses, restreindre l'augmentation

de la masse salariale du secteur public sera la mesure la plus importante. Il conviendra également de supprimer progressivement les subventions et les transferts non ciblés et de redéfinir les priorités en matière de transferts sociaux afin de cibler les ménages les plus vulnérables. L'efficacité des dépenses publiques devra aussi être améliorée grâce à une gestion plus rigoureuse de la trésorerie et à des contrôles plus stricts des engagements.

Renforcer la lutte contre la corruption

« Le renforcement de la gouvernance et l'intensification de la lutte contre la corruption seront essentiels pour favoriser les perspectives de croissance à moyen terme. Parmi les mesures indispensables figure le renforcement des rôles des organes judiciaires et de poursuite en matière d'enquête sur des faits de corruption, et l'amélioration de la transparence des marchés publics et de l'industrie minière ».

Mais aussi, les politiques de lutte contre le changement climatique seront importantes, de même que les réformes des secteurs de l'éducation et de la santé, telles que la création d'opportunités de formation professionnelle, la promotion de la participation des femmes au marché du travail et la recherche d'une plus grande équité entre les hommes et les femmes.

« La mission tient à remercier les autorités et ses autres interlocuteurs pour leur étroite collaboration et la qualité des échanges ».

Rappelons qu'au cours de cet entretien, l'équipe a rencontré le ministre des Finances, M. Alousséni Sanou, le directeur par intérim de la BCEAO à Bamako, M. Barema Bocoum, des directeurs et des membres du personnel des principaux ministères et organismes publics, des partenaires au développement et le secteur privé.

■ Binadjan Dombia



Élaboration de la politique nationale du conseil agricole : Les cadres du département du développement rural outillés !

Le ministre du Développement Rural, Modibo Keita a présidé le vendredi 23 mars 2023, la cérémonie d'ouverture de l'atelier national de concertation des acteurs impliqués dans le processus de l'étude d'élaboration de la politique nationale du conseil agricole (PNCA) et de son dispositif dénommé Système National du Conseil Agricole (SNCA).



La Coordinatrice du PASSIP a salué les efforts de tous ceux qui se sont impliqués dans les travaux et qui participent à la mise en place de cette politique et système national de conseil agricole. Les deux s'inscrivent dans le cadre de la modernisation, de la transformation de l'agriculture et du développement durable du secteur agricole du Mali. Elle n'a pas manqué de rappeler que le système national du conseil agricole est l'une des thématiques prioritaires pour laquelle les deux gouvernements de la République fédérale d'Allemagne et de la République du Mali de mettre en place un système de conseil agricole efficace, moderne, comprenant les différents sous-secteurs de l'agriculture malienne. La coordinatrice du PASSIP a soutenu que la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'emploi rural dépendent d'une agriculture durable qui utilise ses ressources avec discernement. Elle a réaffirmé l'engagement de la population allemande à accompagner ce processus. Elle a laissé entendre, qu'en termes de résultats, cet atelier devra permettre au comité de pilotage, à travers les échanges et sur la base des éléments fournis par les ateliers régionaux, de

renforcer l'ambition du Mali et de mieux développer le choix des options.

La coordinatrice du PASSIP a invité tous les participants à s'engager pour des échanges fructueux et constructifs au niveau des différents panels pour que l'atelier soit une réussite pour la suite du processus de la mise en place de cette politique nationale du conseil agricole avec son dispositif. Enfin, elle a salué tous les efforts du ministre du Développement Rural pour l'accompagnement de ce processus et de la priorisation de cette thématique.

Le ministre du Développement Rural, Modibo Keita, il a fait ressortir que le secteur agricole est et demeure le moteur de l'économie nationale, tout en rappelant que le secteur agricole est un secteur très diversifié, qui présente d'énormes potentialités. Il sert d'appoint à d'autres secteurs stratégiques du pays, notamment, l'industrie, le commerce et l'artisanat. Il est grand pourvoyeur d'emplois et contribue aussi à lutter contre le chômage des jeunes et la pauvreté. Il met en valeur les ressources locales et contribue de façon substantielle à la formation du produit intérieur brut. C'est cela qui justifie la forte volonté po-

litique portée par les pouvoirs publics à travers l'élaboration et la promulgation de la Loi d'Orientation Agricole de 2006. « La cérémonie qui nous réunit, a pour vocation de nous soumettre la synthèse des travaux des ateliers régionaux pour observations et recommandations. Les résumés des éléments recueillis au cours des ateliers régionaux de concertation ainsi que les échanges dans les panels permettront de les enrichir. **L'élaboration de la politique nationale du conseil agricole et son dispositif dénommé système national de conseil agricole s'inscrit parfaitement dans la dynamique de réaliser des importantes réformes engagées depuis plusieurs années en vue de permettre au secteur agricole de jouer pleinement son rôle dans le processus du développement du pays** », a-t-il dit, avant de rassurer que le gouvernement du Mali, a inscrit le développement du secteur agricole parmi les priorités et les stratégies nationales du développement du pays.

■ Ibrahim Sanogo

Application NGSM-SGSS : Une innovation au service de l'école malienne

La Directrice de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite, Mme Koné Dédéou Mahamane Traoré a représenté, le samedi 25 mars 2023, le ministre de l'Education Nationale à la cérémonie de l'application dénommée NGSM-SGSS, à l'hôtel Radisson collection.



Ce logiciel vise à permettre aux structures scolaires d'assurer leurs gestions quotidiennes. C'était en présence du chargé de communication du département de l'éducation, Djibrilla Maiga, le Directeur général de NSIA et plusieurs autres personnalités de marque.

L'application SGSS est installée par les parents pour avoir une visibilité quotidienne sur les activités scolaires de leurs progénitures : l'emploi du temps, les cours, les exercices de maison, les devoirs, les notes, la conduite, les bulletins trimestriels, historique de paiement, assurance scolaire. La responsable de l'application a souligné que cette application permet aux parents d'élèves de voir l'historique paiement de frais de scolarité sans se déplacer à l'école. Le système gestion et de suivi scolaire est une conjonction de collectes et d'analyse de données scolaire qui à partir d'une appli-

cation crée une synergie entre l'administration scolaire et les parents d'élèves. Le SGSS met en place une méthode innovante de gestion et de suivi quotidienne des élèves pour l'accomplissement d'une culture d'excellence. Le but, faire une coordination entre l'administration et les parents d'élève, afin de sceller un lien durable entre l'école et la famille. L'application est installée dans les téléphones des parents.

La Directrice de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite, Mme Koné Dédéou Mahamane Traoré s'est réjouie d'avoir de participer à cette importante activité qui consacre le lancement de l'application dénommée NGSM-SGSS. Elle n'a pas manqué de renouvellement la disposition de son service à accompagner toute initiative visant à améliorer la qualité de l'éducation.

Pour sa part, le chargé de communication du

département de l'éducation, Djibril Maiga a remercié les initiateurs de cette application qui viennent d'ôter une épine du pied du département de l'éducation nationale. La sécurisation des élèves fait partie des priorités du département. Raison pour laquelle ce projet a été accueilli à bras ouvert. Selon lui, la ministre de l'Éducation nationale, Sidibé Dédéou Ousmane est résolument engagé pour assurer une éducation de qualité aux enfants maliens, d'où son combat inlassable contre les 3 F à savoir : la fraude, les fuites de sujets et les faux sujets. Il a, enfin, salué les acteurs du système éducatif malien pour les efforts qu'ils ne cessent de déployer pour une éducation compétitive.

■ Ibrahim Sanogo

5^e CA l'Institut Zayed : De résultats satisfaisants enregistrés !

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr Amadou Keita, a présidé, le vendredi 24 mars 2023, la 5^e session du Conseil d'administration de l'Institut Zayed des Sciences Économiques et Juridiques de Bamako. C'était en présence des membres du conseil d'administration et du directeur général de l'institut Zayed des sciences économiques et juridiques de Bamako.

L'Institut Zayed des Sciences Économiques et Juridiques de Bamako a pour mission d'assurer la formation des bacheliers issus des établissements d'enseignement secondaire dont le médium principal d'enseignement est la langue arabe, d'assurer la formation continue et la recherche dans les domaines de l'économie, de la gestion et du droit. Au bout de quatre ans d'existence, nous avons tout pour croire qu'il joue un rôle important, sinon prépondérant, dans le paysage universitaire et culturel du Mali.

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr Amadou Keita a souligné que l'orientation stratégique donnée à cet établissement permet d'offrir une expérience nouvelle sur le plan national voir sous régional en matière de formation universitaire et post-universitaire pour les élèves issus de systèmes d'enseignement dont le médium est l'arabe. Cette offre de formation commence à avoir une adhésion massive de la part des étudiants et de leurs parents. En outre, la création de l'Institut Zayed donne l'opportunité au Gouvernement de diversifier son offre de formation dans l'enseignement supérieur et de

mieux répondre aux besoins de renforcement des capacités des apprenants de la langue arabe. « **La dimension pédagogique de l'institut, qui va au-delà de l'apprentissage de la langue arabe pour prendre en charge des savoirs pointus en économie et droit, est un engagement fort de notre Etat de garantir à toutes ses filles et fils une formation académique à même de faciliter leur intégration socioprofessionnelle. La vision du Chef de l'État, le Président Assimi Goïta, édictée en trois principes directeurs, dont le second est le respect des choix stratégiques et des choix des partenaires du Mali, permettra à notre pays de s'ouvrir davantage à des coopérations venant du monde entier et de développer en interne des opportunités de collaborations avec des investisseurs de tous les pays. Les diplômés de l'Institut Zayed seront, dès lors, outillés pour accompagner tout investisseur dont la langue de travail est l'arabe** », a-t-il précisé. Et de poursuivre que rien n'empêche ces diplômés de s'insérer dans le tissu économique de notre pays et d'apporter leur exper-

tise.

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr Amadou Keita a saisi cette occasion pour saluer l'abnégation à la tâche du personnel et de la direction générale de l'Institut. Cependant, il nous faudra trouver les voies et moyens pour continuer la sensibilisation et l'information sur l'institut dans toutes les régions du Mali. La situation sécuritaire s'améliorant, l'Institut se doit de saisir les opportunités d'accès aux zones en crise pour mettre en avant sa mission et offrir aux enfants du Mali dans ces zones en conflits des débouchés autres que celles qui leur sont proposées par les groupes armés.

Avant de conclure, le ministre Keita a salué la prouesse budgétaire de l'Institut qui, en 2022, a dépassé sa prévision de mobilisation de ressources propres de plus de 65,19%. En passant d'une prévision de 74.721.836 Fcfa à une réalisation de 123.432.870 Fcfa, l'Institut a pu juguler l'impact du gel des crédits de la subvention budgétaire de l'Etat en prenant en charge, sur les ressources propres, une partie des dépenses de fonctionnement. « **Cette session est l'occasion pour nous de passer au peigne fin les activités de l'Institut Zayed, les réalisations et les écarts au cours de l'année académique écoulée. Les projections d'activités ainsi que le budget pour la nouvelle année 2023 seront passés en revue. J'engage donc le Conseil à des analyses sans complaisance de ces documents, avec au sortir des recommandations fortes et pertinentes pour permettre à l'institut de mener à bien ses missions** », a-t-il renchéri.

■ Ibrahim Sanogo



Mali : La famille d'un otage sud-africain appelle à sa libération

La famille d'un sud-africain retenu en otage par des jihadistes au Mali depuis plus de cinq ans a lancé samedi un nouvel appel pour sa libération, quelques jours après celle du journaliste français Olivier Dubois au terme de près de deux ans de captivité.

Gerco van Deventer, 47 ans, avait été kidnappé en Libye le 3 novembre 2017 alors qu'il se rendait sur un site de construction d'une centrale à environ 1.000 km de la capitale Tripoli. Trois ingénieurs turcs avaient aussi été enlevés avant d'être relâchés sept mois plus tard. Gerco van Deventer a ensuite été transféré au Mali. "Je lance un nouvel appel (...) Nous avons désespérément besoin de lui à la maison, il est le père de trois enfants", a dit sa femme Shereen van Deventer à l'AFP lors d'une interview à distance. "C'est une situation difficile pour nous en tant que famille, nous voudrions vraiment solliciter la compassion des (ravisseurs) pour qu'ils le libèrent", a-t-elle ajouté, s'exprimant depuis la petite ville de Swellendam, à 220 km à l'est du Cap. Cet infirmier qui travaillait pour une société de sécurité est le seul citoyen sud-africain retenu en otage par une organisation

non-étatique au Sahel, selon son épouse âgée de 39 ans. Cet appel intervient après la libération cette semaine du journaliste français Olivier Dubois, 48 ans, et du travailleur humanitaire américain Jeffery Woodke, 61 ans, respectivement enlevés en 2021 au Mali et en 2016 au Niger. "La libération d'Olivier Dubois nous donne un nouvel espoir pour la libération de Gerco", a confié sa femme. "Il y a l'espoir qu'une porte est ouverte". Dans un entretien à la radio française RFI après sa libération, Olivier Dubois a rapporté avoir passé plus d'un an en captivité avec Gerco van Deventer. – "Par tous les moyens possibles" – "Je pense qu'il doit être toujours dans la région de Kidal. Je peux imaginer les conditions dans lesquelles il est parce qu'on les a vécues ensemble. Et je tiens à ajouter qu'il est temps que ça s'arrête. Il est dans sa sixième année. Il ne mérite pas ça, il faut qu'il rentre à la maison",

a-t-il dit. D'intenses négociations pour la libération du Sud-Africain ont été menées au cours des premières années après son enlèvement, mais la pandémie de Covid-19 a freiné les efforts jusqu'au début de cette année, a dit Mme van Deventer. "Les négociations sont toujours en cours", a déclaré à l'AFP un porte-parole du ministère sud-africain des Affaires étrangères. Imtiaz Sooliman, à la tête d'une influente association caritative musulmane, Gift of the Givers, également impliqué dans la médiation pour sa libération, a indiqué à l'AFP qu'un négociateur "se rendra au Mali au cours des prochains jours pour lancer un appel aux ravisseurs". Cette association avait aidé à la libération en 2017 de Stephen McGown, retenu au Mali par Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi). La famille de Gerco van Deventer a publié sur Facebook une vidéo dans laquelle on voit l'infirmier appeler à être libéré "par tous les moyens possibles" et précise que la vidéo a été enregistrée le 15 mars. Le Mali est en proie depuis 2012 à la propagation jihadiste, qui a ensuite touché depuis 2015 le Burkina Faso et le Niger. Les enlèvements sont l'un des graves dangers encourus par les journalistes et les humanitaires, locaux comme étrangers, au Sahel.

Source : AFP



Commémoration de la Journée internationale des Droits des Femmes à Bamako : Le partage d'expériences au cœur de l'évènement

Le système des Nations unies au Mali a célébré au Quartier général de la MINUSMA à Bamako, la Journée internationale des droits des femmes (JIF). Deux panels, ainsi que des projections vidéo et une exposition photo ont eu lieu, faisant de cette cérémonie un lieu de partage.



Innovation de cette édition 2023 de la JIF au Quartier général de la MINUSMA, la tenue de deux panels de discussions. L'un sur le thème international : « Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes » et l'autre, sur « Femmes, actrices incontournables, debout pour la paix, la sécurité, la cohésion sociale et la réconciliation au Mali », le thème national.

Le digital, atout réel à maîtriser

Le panel lié à l'égalité d'accès à l'innovation et à la technologie était animé par une web activiste féministe une experte en TIC soutenue par ONU Femmes ainsi que des membres de l'association des personnes vivant avec un handicap physique « Gorey Bene » de Gao. Cette association de 75 membres, dont 25 sont

des femmes, a été équipé d'une salle informatique par la MINUSMA. Pour la Web activiste, Fatimata DIAKITE alias Fatima HOPE, les moyens financiers nécessaires à l'accès aux TIC sont un frein pour les femmes dont « l'autonomisation sur le plan économique n'est pas totalement effective dans notre pays ». Elle considère internet et les réseaux sociaux comme d'excellentes tribunes pour porter les combats des femmes qui favorisent la sororité entre elles et mutualisent leurs luttes à travers le monde. Cependant, Fatima souligne « le revers de la médaille, le cyber harcèlement ». S'exprimant le plus souvent sur les questions liées à la sexualité et à la perception qu'on a du corps féminin, elle met « un point d'honneur à parler de ça parce qu'on est dans une société où la sexualité est particulièrement taboue ». Des sujets qui font d'elle une cible de choix du cyber harcèlement. Un phé-

nomène commun à de nombreuses femmes sur les réseaux sociaux, activistes ou non et contre lequel elle recommande que « les femmes soient mieux outillées et plus soutenues par la sororité ».

Les moyens de « faire taire les armes »

Le second panel a exploré les expériences et les défis des femmes engagées dans le processus de paix, la cohésion sociale et la réconciliation au Mali. Face au public, deux femmes leaders de la société civile du Nord et du Centre, qui sont respectivement la présidente de la « Case de la Paix » de Gao, et la présidente de l'association « Siguida Nieta » de Mopti, ainsi que des femmes siégeant au Comité de Suivi de l'Accord (CSA) pour la paix et la réconciliation au Mali. « Nous avons l'ha-

bitude d'utiliser des mécanismes traditionnels de gestion des conflits et nous avons mis des comités mixtes en place. Ils sont majoritairement composés de femmes », déclare Mousocoura DAOU, présidente de l'association Siguida Nieta de Mopti, tout en expliquant que ces conflits peuvent opposer des membres d'une même famille ou des agriculteurs d'une même localité. Sur le plan national, l'intervention des femmes dans le processus de paix au Mali a évolué. Aujourd'hui l'on compte un tiers de femmes parmi les 75 membres du CSA, comme l'a rappelé l'une de ses membres, Hadzatou Mint ZIDOU, représentante de la CMA. Sa collègue, Lalla Moulaye HAIDARA qui représente la Plateforme, indique que pour faire taire les armes, « notre arme est la sensibilisation. Nous menons dans nos localités des actions de sensibilisation, afin d'y ramener la paix ».

Des messages qui restent d'actualité, dument relayés

Cette cérémonie avait débuté par la diffusion de reportages du PNUD sur les innovations dont les Maliennes sont capables à travers leur usage du digital et de capsules vidéo. Ces

dernières reflétaient les thèmes national et international, ainsi que la position de l'ONU, à travers celle du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de la MINUSMA, El-Ghassim WANE. Si dans son message, le Chef de la MINUSMA a rappelé qu'il faut que les moyens soient mis à la disposition des femmes afin qu'elles réalisent pleinement leur potentiel, ses co-intervenantes ont corroboré la justesse de sa position. Faisant chacune cas de son expérience personnelle, elles ont démontré l'importance de leur rôle au service de la paix mais aussi dans l'émergence d'un nouveau monde digital.

Un ultime et même objectif : parvenir à l'égalité des droits

Le 8 mars est « une occasion capitale pour le système des Nations unies de réaffirmer son engagement dans la poursuite d'une société inclusive et garante des droits humains ainsi que de l'atteinte des objectifs de la résolution 1325 (2000) (ndlr : sur Femmes Paix et Sécurité) du Conseil de sécurité des Nations unies », a rappelé le Représentant Spécial adjoint, Coordonnateur humanitaire, Coordonnateur ré-

sident du Système des Nations unies, Alain NOUDEHOU aux invités. Parmi eux, les représentants des ministères maliens de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, et de la Communication, de l'Économie numérique et de la Modernisation de l'Administration ainsi que les représentants du Groupe de Dialogue du Système de l'ONU et des partenaires internationaux pour l'autonomisation des Femmes, co-dirigé par le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) et le Canada. Cet événement organisé dans l'esprit ONE UN a eu lieu le 9 mars, au lendemain de la commémoration gouvernementale de la JIF. Elle a également été accompagnée d'une série de commémorations régionales dans le Centre et le Nord du Mali, en collaboration avec les autorités et la société civile locale.

La visite guidée de l'exposition photos "Quand les Femmes prennent la paix en main", a mis fin à la cérémonie. Projet itinérant créé par le Département des Opérations de Paix de l'ONU, en collaboration avec DDPA et ONU Femmes, l'exposition avait été lancée au Mali à l'occasion de l'anniversaire de la résolution 1235 (2000) .

Source : Minusma





Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Mise en œuvre de l'Accord pour la paix au Mali : La Médiation internationale s'inquiète de l'impasse !

Au cours d'une réunion virtuelle de la Médiation internationale présidée par l'ambassadeur Boudjema Delmi, président du Comité de suivi de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger (CSA), les participants ont procédé à une analyse approfondie de la situation, ainsi que des initiatives prises depuis le mois de décembre 2022 pour aider à la reprise du processus de mise en œuvre de l'Accord, notamment les discussions tenues séparément avec les parties maliennes tant à Bamako et à Kidal, au Mali, qu'à Alger, en Algérie.

Les participants se sont réjouis du rôle du chef de file de la Médiation et de l'implication personnelle du président Abdelmajid Tebboune. Aussi, la Médiation internationale a pris acte des préoccupations exprimées par les parties au cours de ces consultations. Dans le même temps, elle a relevé leur attachement à l'Accord de paix, et souligné que celui-ci constitue le cadre le plus viable pour restaurer durablement la paix et la sécurité dans le nord du Mali et contribuer de façon significative à la stabilisation de la région dans son ensemble. Dans ce contexte, la

Médiation internationale poursuivra ses démarches auprès des parties signataires dans les jours à venir. Ainsi, elle entend leur soumettre des propositions concrètes en vue de relancer et d'accélérer le processus de mise en œuvre, notamment à travers la tenue, le plus rapidement possible, d'une réunion de haut niveau du CSA qui s'accorderait sur des actions prioritaires et concrètes de nature à restaurer la confiance entre les parties et à répondre aux besoins des populations sur le terrain.

La Médiation internationale a aussi réitéré sa

ferme conviction que la persistance de l'impasse actuelle est porteuse de graves dangers et qu'aucun effort ne doit être ménagé pour surmonter cette impasse au plus vite. Compte tenu de l'importance des consultations qui ont eu lieu à Bamako, à Kidal et à Alger, la Médiation internationale a émis le souhait d'être reçue, en temps utile, par le président de la Transition, chef de l'Etat, pour lui rendre compte de ces consultations et solliciter ses vues sur la marche à suivre.

La Médiation internationale exhorte à nouveau les parties signataires à s'abstenir de tout acte ou toute déclaration susceptible de remettre en cause les acquis enregistrés dans la mise en œuvre de l'Accord et d'entraver les efforts en cours pour relancer la dynamique de paix. En outre, la Médiation internationale demande à la MINUSMA, qui préside la Commission technique de sécurité (CTS), de convoquer, dans les plus brefs délais possibles, une réunion de la CTS pour faire le point de la situation sur le terrain et faciliter l'opérationnalisation du groupe de travail mandaté de réviser les arrangements sécuritaires, dont la mise en place avait été convenue lors de la rencontre de la 54e session ordinaire de la CTS en date du 4 octobre 2022.

■ Binadjan Dombia



Contribution : Au Mali, la Transition jette la manche après la cognée

Difficile de le croire, mais après les chaudes batailles émaillées de propos incendiaires contre le régime IBK qui l'ont affaibli au point de l'amener à démissionner, sans coup férir, à la première semonce d'un quintette d'officiers, aujourd'hui, le silence est la chose la mieux partagée au sommet de l'Etat. Qui voudrait bien l'imposer au reste des Maliens. Et pourtant, lors de la mise en branle de l'attelage Assimi Goïta/ Choguel Kokalla Maïga en mai 2021, nombreux sont ceux qui ont vite remarqué le partage de rôles entre le président de la Transition et son Premier ministre.

Le premier paraissait « taiseux » pour avoir choisi le silence comme mode de communication, sans doute pour donner raison à la maxime d'Alfred de Vigny : " Seul le silence est grand, tout le reste est faiblesse ". A moins que ce ne soit pour cacher certaines insuffisances inhérentes à l'apprentissage du pouvoir ou un caractère trempé de quelqu'un qui s'assume sans mot dire.

Quant au Premier ministre, il a gaillardement pris l'option de la parole au point de laisser croire que « le silence est un aveu [d'impudence] ». En tout cas, tout donnait à penser que les foras et les commentaires fournissaient à l'homme l'opportunité d'étaler et de magnifier sa toute puissance. Lui permettant d'exprimer enfin avec plénitude son grand savoir acquis lors d'un cursus hors du commun, si l'on en croit ses thuriféraires. Cette démarche ne cadrant pas avec l'ambiance délétère qui a entouré son arrivée aux affaires, CKM s'est fait beaucoup d'adversaires et d'ennemis, qui frustrés par ses révélations peu amènes sur le premier Président malien, Modibo Keita, qui heurtés par ses dénis sur la lutte héroïque du peuple tout entier en mars 1991 au prix de plusieurs centaines de morts et de blessés pour instaurer la liberté dont la liberté d'expression. S'y ajoute l'exercice à temps plein de sa partition au sein d'une transition qui a tangué avant son arrivée et même manqué par moments de gouvernail et de bagou. Il y a eu aussi sa propension à jouer aux sapeurs de service et au bouclier/ fusible



d'Assimi dans les moments difficiles. Cette période, grosso modo, s'est estompée, faute d'énergie, mais aussi, à cause de son trop plein d'activismes et l'homme s'est effondré. Épuisé selon ses médecins, malade selon de nombreuses autres sources. Et pour ne rien arranger, un homme, colonel Abdoulaye Maïga, assurant l'intérim, s'est révélé capable d'assumer et même de rassembler au-delà de ce qu'avait réussi son prédécesseur. Le nouveau Choguel est revenu plus distant, moins disert et moins disant que le premier éloigné par la maladie. Ce constat est unanimement partagé. Ses rares prises de parole ne concernent que rarement l'AIGE, le projet de Constitution et même l'insécurité ou la montée en puissance des FAMA. On l'aperçoit plus sur les terrains de bienfaisance où toutes ses promesses ne sont pas encore visibles. Mais s'abriter dans un silence de cimetière peut être un choix ; contribuer au recul de la liberté d'expression, un autre. Une attitude négative qui semble avoir cours.

Oui ! Disons le haut et fort, au Mali, la liberté d'expression ne semble plus être la chose la mieux partagée. Les interpellations/ incarcérations depuis deux ans et celles, encore récemment, de deux activistes (Mohamed Youssouf Bathily et « Rose vie chère ») en quelques heures sont là pour nous le rappeler. Au point qu'un homme politique, père du premier, il est vrai et doublé de juriste, en a fait la pierre angulaire de son dernier pamphlet contre la Transition sur les réseaux sociaux et dans Jeune Afrique. Mohamed Ali Bathily, pour ne pas le nommer, dans une sortie ciblée contre le recul des libertés, s'illustre, en effet, comme l'un des rares hommes politiques maliens encore capables de dire tout haut ce qui se murmure dans les chaumières à Bamako : « la Transition après avoir utilisé la manche se débarrasse bel et bien de la cognée », qu'elle ne s'y prendrait autrement.

Dicko Seidina Oumar-DSO
JOURNALISTE - ECRIVAIN - HISTORIEN

32 ans de démocratie : Acquis et perspectives

Le 26 mars 1991-26 mars 2023, l'ère démocratique fête ses 32 ans au Mali. Survenu en 1991, après de longues luttes clandestines, associatives et politiques, l'avènement de la démocratie malienne au Mali n'a pas été facile et a connu plusieurs coups durs. D'abord l'inachèvement du processus démocratique et plusieurs coups d'Etat. Malgré tout, les 32 ans se fêtent et chaque président élu a eu à donner le meilleur de lui-même à l'idéal démocratique.



LE PRÉSIDENT ALPHA OUMAR KONARÉ

Au moment où le président Alpha Oumar Konaré prenait le pouvoir en juin 1992, force est de reconnaître que le Mali n'avait aucune culture démocratique. Le pouvoir était directement rattaché au pouvoir politique et militaire. Tout était question de poids sur la balance. Les institutions étaient de nom. Tout était géré par le président et son entourage.

Après que la Conférence nationale a doté le Mali d'une Constitution démocratique avec 3 pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) et une presse libre, avec ses 8 institutions, le président Alpha Oumar avait pour première mission de transposer ces théories constitutionnelles sur papier en réalité.

Et en 10 ans, il l'a réussi à 70 %. Les organes institutionnels ont été créés, excepté la Haute cour de justice. Les 3 pouvoirs fonctionnaient concurremment. L'exécutif proposait des lois, l'Assemblée nationale les votait et le gouvernement exécutait. Le pouvoir judiciaire était

très indépendant par rapport à la dictature. Depuis Alpha, le militaire aussi gradé qu'il soit ne pouvait plus emprisonner les gens à sa

guise comme cela se passait sous la dictature. Les autorités politiques et tous les hommes puissants sont devenus justiciables et le magistrat détenait désormais la clé de la prison et tout passait par une procédure judiciaire. Les défis des institutions et des organes démocratiques ont été relevés à 70 % en moins de 10 ans par le président Alpha Oumar Konaré. Mieux, une opposition politique existait, les marches, les réunions, les associations contre le pouvoir étaient permises. Les libertés politiques fondamentales d'opinion, d'expression et de pensée étaient acquises. La dictature fut un lointain souvenir en moins de 10 ans. Ce qui n'était le cas dans plusieurs pays africains à 30 ans après la Démocratie.

LE PRÉSIDENT AMADOU TOUMANI TOURE DIT ATT

En 2002, le Mali fait son plus grand test démocratique et relève les défis aux yeux du monde entier. Un président sortant qui ne force pas un 3e mandat, Alpha Oumar Konaré, deux



potentiels opposants et candidats (IBK et Soumaila Cissé), un président sera déclaré élu par les résultats finaux de la Cour constitutionnel, Amadou Toumani Touré dit ATT, brigue son premier mandat en tant candidat indépendant en mai 2002.

ATT ne continue pas l'institutionnalisation de la démocratie malienne comme son prédécesseur Alpha Oumar Konaré mais n'entrave aucun acquis malgré son statut d'ancien militaire. L'exercice démocratique malien était devenu un exemple dans la sous-région. L'animation politique battait son plein entre la majorité et l'opposition. Les débats politiques étaient ouverts. La presse fonctionnait et le président s'était soumis à une causerie d'information annuelle et donnait les nouvelles du pays.

Soldat du développement même si pas excellemment de la démocratie, le président ATT va poser de grosses pierres du développement. De infrastructures routières, des investissements agricoles, entre autres. En 9 ans, avant que la marche ne soit stoppée par la rébellion au nord du pays en 2012, le président ATT allait faire du Mali, un eldorado.

Malheureusement, la crise de 2012 n'épargnera pas les institutions démocratiques qui n'ont pas connu assez de construction. Comme tous les pays qui se sont consacrés au développement en négligeant le renforcement du processus démocratique, la fin, l'édifice s'écroule. Le Mali n'a pas échappé à cette règle.

L'échec militaire au nord face aux rebelles et djihadistes, entrainera la chute du régime politique et les institutions en mars 2012. ATT était un soldat du développement et n'eût été la rébellion de 2012, le Mali ne serait pas là où, la démocratie est prise pour cause d'échec dans un problème de défense et de sécurité.

LE PRESIDENT IBRAHIM BOUBACAR KEITA DIT IBK

Certes sur le plan politique et les attentes des Maliens à l'époque, le président IBK n'a pas pu être à la hauteur mais avec IBK, jamais la démocratie n'a atteint un si grand niveau au Mali aussi bien qu'en Afrique. "Dura lex sed lex", qui veut dire : "Loi est dure mais c'est la loi", était une parole sacrée pour le président IBK. Nous savons tous qu'un des idéaux très respectueux de la démocratie, c'est le principe de séparation des pouvoirs. Faire en sorte qu'au-



cun pouvoir ne s'immisce dans les affaires d'un autre pouvoir. En cela IBK remporte un trophée mondial.

Nous nous souvenons tous du fameux procès entre Karim Kéita, Mamadou Sacko dit Saxe et Dramé du Sphinx. En juillet 2019, Karim Kéita, non moins président de la Commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale, le fils du président était le plus craint et le plus influent du Mali. Malgré tout cela, Karim Kéita

perd au procès face à Saxe pour une affaire de diffamation. Cet échec de la famille présidentielle, du fils du président qui accuse un journaliste de diffamation contre sa propre personne. IBK et surtout sa famille rehaussait ainsi l'image démocratique du Mali.

Koureichy Cissé
Source : Mali Tribune



Après moussa Traoré : Faut-il craindre un retour à la dictature ?

Le 26 mars 1991-26 mars 2023, l'ère démocratique fête ses 32 ans au Mali. Survenu en 1991, après de longues luttes clandestines, associatives et politiques, l'avènement de la démocratie malienne au Mali n'a pas été facile et a connu plusieurs coups durs. D'abord l'inachèvement du processus démocratique et plusieurs coups d'État. Malgré tout, les 32 ans se fêtent et chaque président élu a eu à donner le meilleur de lui-même à l'idéal démocratique.

La question légitime que bon nombre de personnes se posent aujourd'hui, avec le régime militaire en place, c'est de savoir s'il faut craindre un retour à la dictature. Surtout avec les récentes atteintes à plusieurs libertés dont d'opinion, d'expression et même certaines libertés politiques.

"Tout dépendra de la tenue ou non des élections en mars 2024. En cas de non tenue, nous tombons automatiquement dans une dictature totalitaire, c'est-à-dire la prise et le maintien du pouvoir par les armes", déclare un jeune constitutionnaliste. Pour lui, le Mali est en transition politique démocratique issue de concertation d'abord nationale et avec la Cédéao. "Tant que le délai est maintenu, c'est une transition démocratique", soutient-il.

La Cédéao reste aujourd'hui la seule garante de la démocratie, estiment plusieurs hommes politiques. Cette organisation sous-régionale est la seule qui peut forcer le régime en place

à aller aux élections, confie un militant d'un parti non proche du régime. "On a vu pour la 2e étape de la Transition, il a fallu la pression de la Cédéao pour réduire leur volonté de 5 ans de Transition à 24 mois. Ces 5 ans, n'ont jamais été discutés avec la classe politique malienne. Elle vient du régime lui-même", rappelle-t-il pour insister que la Cédéao reste la seule garante contre une autre dictature au Mali.

Cette Transition a pu se faire une base solide, sur fonds anti-français. Mais est-ce que cela suffira ? s'interroge, Mohamed Kéita politologue. A ses dires, en officialisant la rupture avec la France, la Transition malienne a obtenu l'adhésion de la plupart des Maliens qui sont contre la politique française en Afrique et soupçonnent la France d'être la cause de tous les problèmes du Mali.

La Transition est populairement soutenue. Mais cela reste à voir si ce soutien sera de long terme. "Il ne suffit pas de chasser la France

mais aussi de combler les attentes", préconise-t-il.

"Ce qui fait craindre, c'est le nouveau partenaire du Mali : la Russie", martèle un jeune doctorant malien en droit communautaire. La Russie est une puissance qui a son apport à fournir en matière de défense et de sécurité mais elle n'a pas les mêmes valeurs démocratiques que les pays occidentaux comme la France et les USA. Pour lui, c'est normal de craindre un retour à la dictature jusqu'en mars 2024. "En ce moment nous aurons la certitude. Si la Transition prend fin ou si on opte pour un régime totalitaire", fait-il savoir.

"Même avec un retour à la dictature, elle sera de très courte durée. Aujourd'hui, avec les avancées technologiques, l'interconnexion du monde, c'est impossible de suivre en autarcie. Les gens verront le développement ailleurs et finiront par revendiquer un retour à l'ordre constitutionnel, sous-régional et continental. Le Mali ne pourra pas supporter les conséquences de vivre loin du reste du monde pour des raisons de non tenue d'élection présidentielle", alerte un jeune du cadre politique pour le retour à l'ordre constitutionnel.

"Il serait mieux pour la Transition d'œuvrer à une sortie de transition par des élections transparentes afin de rejoindre le concert des nations au développement et éviter toute autre confiscation du pouvoir pour éviter le chaos. Le pays a déjà trop souffert", avertit-il.

Koureichy Cissé
Mali Tribune



Métier de serveur : Un job précaire avec ses nombreuses contraintes

Le métier de serveur, aussi précaire soit-il, gagne de plus en plus de terrain au Mali. Dans la capitale, il se présente comme le métier vers lequel se tournent les jeunes aussi bien que les personnes âgées par faute de chômage ou d'analphabétisme. Malgré tous les problèmes qui l'entourent, les jeunes ont de plus en plus tendance à opter pour ce choix de métier.



Même si la société a un regard critique à son égard à cause des préjugés qui l'entourent, le métier de serveur reste après tout un métier fréquent au Mali. Particulièrement à Bamako, avec la multiplicité des restaurants, bars, snacks... L'on assiste à une forte demande des pratiquants dudit métier. Après nos enquêtes, on peut d'ailleurs affirmer, sans l'ombre de doute, que tous les serveurs n'exercent pas ce métier par amour, mais plutôt par manque de travail. Raison pour laquelle vous ne manquerez pas de voir quelques-uns avec des humeurs grincheuses entrain de servir leurs clients.

Selon Sarata Kéïta, serveuse, le métier est assez précaire et avec de nombreuses difficultés. Comme difficultés, la jeune dame fait référence aux mesquineries et aux manques de respect de certains clients. Sarata l'a dit, avec les nombreuses personnes qui intègrent le domaine jour après jour, il y a toujours cette possibilité de se faire limoger très facilement. Et

pire ! L'entreprise elle-même peut partir en faillite vu que la concurrence est assez forte.

« **Être serveuse dans un restaurant ou dans un bar n'est pas toujours chose facile. Tant qu'on est une femme, il y a des clients qui seront tentés de nous approcher pour d'autres fins. Dans ce cas, il faut vraiment être catégorique, forte de caractère et surtout de principe pour pouvoir s'en sortir** » affirme notre interrogée. Avant de nous confier : « Il y a de cela une année, que j'exerçais dans un petit bar de la place, mais j'ai été contrainte de plier bagage parce que je ne me sentais pas du tout respecté par les clients. J'ai préféré venir dans un restaurant, ici au moins, je ne serais pas aussi exposée. Sinon, servir dans un bar nous expose à de nombreux problèmes. Il y a des clients qui veulent juste faire de nous leur maîtresse ou leur objet sexuel. »

Tout comme notre interlocutrice, Lamine Sarré soutient qu'être serveur demande beaucoup

d'attention et de retenue. C'est dans ce sens qu'il déplore ceci : « **la société nous sous estime sans savoir comment nous évoluons dans ce secteur. Dès fois, nous avons même des difficultés avec certains clients qui ne se gênent pas de nous rabaisser pour la moindre des choses. C'est un métier qui demande aussi du courage, car passer des nuits blanches et des heures tardives à servir des clients pour des salaires maigres à la fin du mois n'est pas du tout facile.** » De plus, continue L. Sarré, le salaire ne permet de prendre en charge la famille. À l'en croire, nombreux sont ceux qui pratiquent ce métier juste pour ne pas sombrer dans le faïnéantisme. Et pour pouvoir échapper au phénomène de chômage qui sévit au Mali.

Siguéta Salimata DEMBELE

Au Niger : L'armée affirme avoir tué 79 terroristes près du Mali

Cette opération de ratissage a conduit l'armée nigérienne jusqu'à la zone de Hamakat, au Mali voisin, lieu de refuge du responsable présumé de l'embuscade d'Intagamey, durant laquelle au moins 17 soldats nigériens ont été tués en février.



L'armée nigérienne a affirmé avoir tué la semaine dernière 79 « terroristes » lors d'une opération de ratissage dans l'ouest du Niger et jusqu'au Mali voisin, a annoncé vendredi 24 mars le ministère de la Défense. Cette opération a également permis la destruction d'une centaine de motos et de moyens de communication, et de récupérer armes et munitions.

UNE POURSUITE JUSQU'AU MALI « INÉDITE »

Une poursuite a été engagée après que des éléments de l'opération antijihadiste nigérienne Almahaou ont été pris à partie le 10 mars par un « groupe armé terroriste » dans la zone de Tiloa, située dans le département de Banibangou, frontalier du Mali, selon cette source.

Le Niger et la Côte d'Ivoire dans le viseur de Wagner

Cette poursuite, menée par les forces aéroterrestres, a conduit jusqu'à la zone de Hamakat au Mali, lieu de refuge du responsable présumé de l'embuscade du 10 février à Intagamey,

également dans le département du Banibangou, a précisé le ministère dans son bulletin hebdomadaire. Au moins 17 soldats nigériens avaient été tués lors de cette embuscade et douze personnes sont portées disparues.

Selon une source sécuritaire, cette poursuite jusqu'en territoire malien est « inédite ». Le ministère ne rapporte pas de victimes parmi les militaires au cours de cette opération. Les rangs de jihadistes tués n'ont pas été précisés.

COOPÉRATION

L'embuscade d'Intagamey et la poursuite à Tiloa sont survenues dans l'immense région de Tillabéri, d'une superficie de 100 000 km², située dans la zone dite « des trois frontières » aux confins du Niger, du Burkina Faso et du Mali.

Du Mali au Niger, comment Olivier Dubois a été libéré

Les autorités nigériennes y ont lancé plusieurs vastes opérations notamment près de la frontière avec le Mali pour lutter contre les jha-

distes, comme l'opération Almahaou aux côtés de laquelle combattent des soldats français. Début mars, le chef d'état-major des armées du Niger, le général Salifou Mody, a été reçu à Bamako par son homologue malien et par le président de la transition, le colonel Assimi Goïta. Au centre des discussions, « la coopération en matière de sécurité » le long des plus de 800 km de frontière entre les deux pays, selon l'état-major nigérien.

L'armée nigérienne avait déjà affirmé avoir tué la semaine dernière « une vingtaine de terroristes » du groupe Boko Haram et capturé 83 autres combattants présumés, au cours d'une opération à la frontière avec le Nigeria.

Selon elle, cette opération visait à « neutraliser » les bases du groupe Iswap, installées dans la forêt de Matari au Nigeria, d'où sont planifiées des attaques contre des villes et des positions militaires au Niger, selon le bulletin des opérations militaires dans la région de Diffa (Sud-Est).

(Avec AFP)
Jeuneafrique

Diplomatie : « Macron et Tebboune tournent la page de la crise diplomatique »

Les présidents français Emmanuel Macron et algérien Abdelmadjid Tebboune ont tourné la page vendredi de la dernière crise diplomatique entre les deux pays et annoncé leur volonté de continuer à “renforcer la coopération” bilatérale, selon l’Élysée.

Il s’est levé lors d’un entretien téléphonique les “incompréhensions” liées à la brouille autour d’une militante franco-algérienne et sont “convenus de renforcer les canaux de communication (...) pour éviter que se renouvelle ce type de malentendus regrettables”, a ajouté la présidence française dans un communiqué. Malgré une interdiction de sortie du territoire en Algérie, la militante Amira Bouraoui était entrée en Tunisie le 3 février, avant d’être interpellée alors qu’elle tentait d’embarquer en direction de Paris. Elle avait finalement pu s’envoler vers la France le 6 février malgré une tentative des autorités tunisiennes de l’expulser vers l’Algérie. Alger avait jugé que son départ pour la France constituait une “exfiltration illégale” menée à l’aide de personnels diplomatiques et sécuritaires français, et rap-

pelé son ambassadeur à Paris, Saïd Moussi, pour consultation. “Le Président Abdelmadjid Tebboune a informé le chef de l’État du retour en France de l’ambassadeur d’Algérie dans les prochains jours”, a précisé l’Élysée, confirmant une déclaration en ce sens de M. Tebboune cette semaine. Mme Bouraoui s’est fait connaître en 2014 lorsqu’elle s’est opposée à un quatrième mandat du président d’alors, Abdelaziz Bouteflika, avant de s’engager dans le mouvement de protestation “Hirak”. Elle a été condamnée en juin 2020 à un an de prison avant de bénéficier d’une remise en liberté provisoire en juillet de la même année. Après un grave coup de froid à l’automne 2021, Paris et Alger avaient scellé un réchauffement de leurs relations à l’occasion du déplacement d’Emmanuel Macron à Alger en août dernier,

avant cette nouvelle brouille. Par ailleurs, selon l’Élysée, les deux présidents “ont fait un point sur la relation bilatérale et sur la mise en oeuvre de la Déclaration d’Alger signée à l’occasion de la visite du président de la République en Algérie, en août dernier. Ils ont souligné la nécessité de renforcer la coopération entre les deux pays dans tous les domaines, dans la perspective de la visite d’État en France du président Abdelmadjid Tebboune”. “Les deux présidents ont, par ailleurs, abordé les enjeux régionaux de stabilité, en particulier la lutte contre le terrorisme au Sahel”, conclut la présidence française.

Source : AFP



Éliminatoire CAN 2023 : Le Mali a un pas de la qualification !

Les Aigles du Mali ont affronté au stade du 26 mars de Bamako les Scorpions de Gambie en début de soirée du vendredi 24 mars 2023. C'était dans le cadre de la 3e journée éliminatoire de la CAN 2023 qui se déroulera en Côte d'Ivoire. Les hommes d'Éric Sekou Chelle ont confirmé leur invincibilité en battant la Gambie (2 - 0).



Dès les premières minutes, les Aigles ont ouvert le score par l'intermédiaire de Kamaroy Doumbia à la 4'. Ce score reste inchangé jusqu'à la mi-temps. A la reprise, malgré les tentatives de part et d'autre, il a fallu attendre les temps additionnels pour voir Adama Traoré « Malouda » transformé le penalty (90+5). Le Mali bat la Gambie (2 - 0) et confirme ainsi sa place de leader dans ce

groupe G en remportant son troisième match d'affilé (9 points).

Les Aigles sont à un pas de la qualification. Le match retour est prévu dans quelques jours au Maroc. Ils retrouveront les mêmes adversaires pour le compte de la 4e journée le 28 mars prochain au Stade Mohamed V de Casablanca au Maroc.

Au Classement :

1er Mali : 9 points +8
 2e Soudan du Sud : 3 points -2
 3e Congo : 3 points -4
 4e Gambie : 3 points -2
 Bonne chance aux Aigles !

Bouba/Malijet.com



Bélier (21 mars - 19 avril)

Saturne et Pluton vous donneront de la pugnacité, mais durciront des situations. Si on vous a fait miroiter de belles promesses qui ne viennent pas ou si vous avez à redire sur vos conditions de travail, vous le ferez savoir, quitte à aller au clash.

Vous pourrez tablez sur un équilibre budgétaire solide et penser aux vacances sans vous faire trop de soucis de ce côté-là. Une bonne chose, car Uranus aura le don de vous pousser à la dépense, même si vos achats seront utiles, mais pas indispensables.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Évitez d'imposer votre point de vue, vous n'aurez pas les bons arguments. Et plus vous allez vous entêter, moins les autres vous suivront. Faites plutôt profil bas et avancez sur vos projets dans votre coin. Vous aurez bientôt l'occasion de convaincre, surtout votre hiérarchie.

Prenez un moment pour faire vos comptes, surtout si vous êtes en vacances. Vous avez laissé les tickets de carte bleue s'accumuler et pour éviter de mauvaises surprises, mieux vaut vous mettre à jour sans attendre. Ça vous permettra de rectifier le tir au besoin.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

L'épanouissement n'est pas au rendez-vous et hélas vous ruminez du noir en pensant à votre évolution professionnelle. De la frustration semble bien inévitable et vous devez apprendre encore à faire des concessions sur un poste qui ne vous comble plus.

Il faut compter sur des paiements différés et un savant calcul pour la journée. Les astres vous lassent dans les tentations qui se succèdent et vos amis ne vous aident pas du tout pour faciliter les économies. Les bonnes résolutions partent en fumée.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Si vos collègues se croient en vacances, grand bien leur fasse, à partir du moment où vous n'aurez pas à faire le travail à leur place ; vous aurez assez de votre. Personne ne vous le demandera et chacun devra assumer ses choix et ses responsabilités.

De guerre lasse, vous renoncerez à passer des heures au téléphone pour rien du tout. À chaque fois que vous essaieriez de joindre un conseiller, vous tomberez sur une plateforme et la personne qui vous répondra ne sera pas en mesure de vous renseigner.



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre situation professionnelle offre la possibilité d'un tremplin dans votre carrière. Une évolution actuelle peut se faire par le biais d'un appui. Vous pouvez compter sur l'efficacité de votre réseau professionnel ou d'un ami qui connaît du monde.

Vous devez faire attention à votre gestion financière. Les dépenses continuent de dilapider votre salaire et vous pouvez regretter rapidement les achats que vous faites impulsivement. Il est conseillé de calculer au plus près les achats et de les comparer.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Il y a des jours comme ça où rien ne va. Et bien ce sera le programme de votre jeudi. Ne cherchez pas à passer en force, ça ne servira à rien. Acceptez de bon gré les aléas et montrez-vous plus souple dans votre organisation. Vous avez les qualités pour vous adapter.

Vos finances sont bien protégées par les astres aujourd'hui et ne devraient pas poser de souci. Seuls les dossiers de demande de fonds mériteront votre attention. Remplissez-les sans tarder et pensez au courrier suivi pour vérifier qu'ils ont bien été réceptionnés.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

L'évolution se fait avec lenteur et vous réalisez que des efforts anciens commencent à payer. Il est bon de ne pas vous emballer si vous signez un contrat. Lisez bien entre les lignes, des clauses ou des rémunérations pourraient vous faire réfléchir.

De la frustration continue encore de vous accompagner dans des journées importantes. Vous pourriez avoir des frais à sortir. Les réalités sont que vous passez en priorité vos règlements, de crainte de manquer d'une trésorerie avant la fin du mois.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La situation se détendra et vous n'aurez plus à vous confronter à des situations potentiellement conflictuelles. Vous avez même la possibilité de rassembler de bonnes énergies autour de vous, pour vous permettre d'aboutir à une meilleure efficacité.

Ne comptez surtout pas sur des euros qui tomberont tout cuit sur votre compte en banque. Pour en gagner, il faudra aller les chercher, et certainement pas du côté de la loterie. Méditez sur vos idées financières, car l'une d'entre elles sera la bonne.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le risque de commettre des erreurs est grand aujourd'hui. Il serait donc préférable de ne pas vous attaquer à une nouveauté et de laisser les dossiers difficiles pour une meilleure journée. Contentez-vous de la routine !

Vos efforts sont en train de payer. Vous récoltez les fruits de votre gestion et de votre flair. La journée est propice à un gain supplémentaire. Vente en ligne ou chance au jeu, tout est possible !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Une imagination fertile vous habite ce jeudi et elle pourrait bien vous permettre de mener à bien une tâche délicate qu'on vous a confiée. Vous saurez sortir votre épingle du jeu et marquer en même temps des points pour davantage de responsabilités dans votre travail.

Vous avez envie de faire plaisir à vos proches et vous n'hésitez pas à dégainer votre carte bancaire dès que l'occasion se présente. Bon, si vos comptes vont bien il n'y a aucune raison pour vous priver. Mais si vous avez déjà abusé... Limitez vos dépenses.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous abordez l'avenir avec sérénité, car la confiance revient. Malgré l'atmosphère de stress, vous avancez en établissant de bons feelings avec vos collaborateurs. L'envie d'avoir des responsabilités se fait sentir et pour cela, une formation est possible.

À part des coups de cœur, vous faites attention à la gestion du budget. Les sorties avec des amis ou du shopping peuvent vous entraîner vers des frais pas prévus qui ne tombent pas au moment idéal. Malgré tout, vous restez serein par rapport à votre situation.



Poisson (19 février - 21 mars)

Avec les planètes en Lion dans votre secteur VI, un climat tendu s'instaurera d'entrée de jeu au sein de votre activité. Vous devrez lutter en imposant vos compétences. Vos performances devraient dissuader un collègue de vous casser trop les pieds.

Prudence, zone sensible sera le climat décrit par le binôme Jupiter/Neptune. Symboles de générosité, mais aussi de débordements et d'erreurs, ces planètes pourraient vous entraîner dans des dépenses supérieures aux moyens dont vous disposerez.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 **Malikilé**



Kamena lève le voile!

Les autres nouvelles de ce jour

1274 **Malikilé**



Les enfants de Badalabougou servis

Les autres nouvelles de ce jour

1275 **Malikilé**



Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA

Les autres nouvelles de ce jour

1276 **Malikilé**



La grosse arnaque!

Les autres nouvelles de ce jour

1277 **Malikilé**



242 filles et femmes installées

Les autres nouvelles de ce jour

1278 **Malikilé**



De quoi ont peur les pays de la zone franc?

Les autres nouvelles de ce jour

1279 **Malikilé**



Montage Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM

Les autres nouvelles de ce jour

1280 **Malikilé**



Les travaux débutent aujourd'hui!

Les autres nouvelles de ce jour

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23